



Rapport 2024-DSAS-31

28 janvier 2025

—

Assurer la prise en charge stationnaire et ambulatoire dans leur langue maternelle des enfants et adolescent-e-s germanophones souffrant de problèmes psychiques

Nous avons l'honneur de vous soumettre le rapport sur le mandat 2021-GC-85 Mäder-Brühlhart Bernadette / Julmy Markus / Schneuwly Achim / Flechtner Olivier / Perler Urs / Schumacher Jean-Daniel / Jakob Christine / Senti Julia / Dietrich Laurent / Schläfli Ruedi.

Table des matières

—

1	Résumé du mandat	2
2	Mise en œuvre du mandat	2

1 Résumé du mandat

Par mandat déposé et développé le 7 juin 2021, les député-e-s signataires relèvent plusieurs lacunes dans la prise en charge psychiatrique des enfants et adolescent-e-s germanophones du canton de Fribourg, ceci au niveau stationnaire et ambulatoire. Pour ce qui est du domaine ambulatoire, la Fondation Espace Thérapeutique-Psychiatrie et Psychothérapie pour Enfants (ci-après : Fondation Espace Thérapeutique) ne dispose que d'une offre pour les enfants et adolescent-e-s de la 1H à la 8H. Du côté stationnaire, le Réseau fribourgeois de santé mentale (RFSM) n'offre pas de service pédopsychiatrique spécifiquement germanophone. De plus, l'offre du RFSM en matière de thérapies spécialisées [comme pour les troubles du comportement alimentaire (TCA) ou pour les troubles du spectre autistique] est limitée et la prise en charge se fait ici en partie hors canton. Dans ce cadre, il existe une convention avec l'Espace St-Loup pour le traitement des TCA chez les enfants et adolescent-e-s francophones du canton mais pas pour les germanophones.

De façon générale, les député-e-s constatent que la base légale assurant une prise en charge en français et en allemand existe au niveau cantonal [Loi sur l'organisation des soins en santé mentale (LSM), art. 6 al. 3], mais qu'elle n'est pas appliquée. Au vu de cela, ils demandent :

1. Fondation Espace Thérapeutique :
 - > Elargissement de l'offre pour les élèves germanophones de la 9H à la 11H ou mise en place d'une offre comparable par une autre institution à partir de 2022/2023.
2. Prise en charge stationnaire/ambulatoire des enfants et adolescent-e-s germanophones souffrant de problèmes psychiques :
 - > Le Conseil d'Etat garantit aux enfants et adolescent-e-s germanophones souffrant de problèmes psychiques une prise en charge étendue – y compris en ce qui concerne les offres lacunaires – dans leur langue maternelle.

Le mandat a été accepté par le Grand Conseil le 10 septembre 2021.

2 Mise en œuvre du mandat

Comme annoncé dans la réponse, un groupe de travail a été mis en place, principalement afin de recenser les besoins. Il a été mené par Maryse Aebischer et Patrice Zurich, respectivement ancienne cheffe du Service de la prévoyance sociale et ancien chef du Service de la santé publique. Ce groupe de travail comprenait des représentant-e-s de la Direction de la formation et des affaires culturelles, de la Direction de la santé et des affaires sociales, du RFSM, de la Fondation Espace Thérapeutique ainsi que de la médecine scolaire de la Ville de Fribourg. Il a siégé à 14 reprises, de novembre 2021 à juin 2023.

A l'issue de ce travail, un rapport a été rédigé (cf. annexe). Celui-ci détaille de manière circonstanciée les prises en charge actuelles des troubles psychiques chez les enfants et adolescent-e-s dans le canton. Après une analyse des données démographiques et statistiques à disposition, le rapport dresse plusieurs constats visant à mettre en évidence les aspects critiques du système actuel.

Le rapport démontre la difficulté d'établir les besoins. Des statistiques insuffisantes d'une part, et le fait que lesdits besoins seront susceptibles de varier selon l'évolution future du système d'autre part en sont les raisons principales. La mise en place, à court et moyen termes, de projets-pilotes permettrait de vérifier les hypothèses et de clarifier les besoins à plus long terme.

Ainsi, le groupe de travail recommande de développer certaines prestations existantes afin de répondre aux besoins les plus urgents, tout en mettant en œuvre de nouvelles approches et mesures favorisant la détection précoce des problèmes psychiques chez l'enfant et la collaboration entre les différents acteurs. En conséquence, le rapport formule plusieurs recommandations de prestations et mesures à développer ou mettre en œuvre à court terme et moyen terme.

Le rapport a été présenté au Conseil d'Etat lors de sa journée au blanc dans le cadre d'une journée consacrée à la jeunesse en difficulté et il en a formellement pris acte en date du 28 janvier 2025. Les recommandations présentées dans ce rapport permettront de mieux orienter la politique et le développement des prestations psychiatriques pour enfants et adolescent-e-s.

Le Conseil d'Etat relève d'ailleurs que certaines recommandations ont déjà été mises en œuvre ou sont en cours (recommandations 4, 12). Au surplus, d'autres recommandations ont été chiffrées et font l'objet de demandes dans le cadre du plan financier 2025-2028. Leur mise en place tiendra compte des ressources financières disponibles et, en fonction de l'évolution de la situation budgétaire, des adaptations seront entreprises.

De plus, en parallèle à ce travail d'analyse, le volet à court terme demandé dans le mandat a également été réalisé. Comme le Grand Conseil en avait déjà été informé, une classe a ainsi été ouverte pour les élèves germanophones de la 9H à la 11H en automne 2022 à la Tagesklinik¹, et une convention signée avec l'UPD Berne.

En conséquence, le Conseil d'Etat confirme au Grand Conseil que le mandat 2021-GC-85 a été réalisé :

- > d'une part en élargissant l'offre pour les jeunes germanophones par l'ouverture d'une classe à la Tagesklinik et la signature d'une convention avec l'UPD Berne ;
- > d'autre part, en mandatant un rapport externe, première étape en vue d'assurer, à terme, une prise en charge pédopsychiatrique aux enfants et adolescent-e-s germanophones fribourgeois couvrant les besoins.

En conclusion, il invite le Grand Conseil à prendre acte du présent rapport.

Annexe

—
Prestations pédopsychiatriques ambulatoires et semi-stationnaires - Rapport final

¹ <https://www.fr.ch/dsas/actualites/nouvelle-offre-dans-le-cadre-de-la-prise-en-charge-psychique-des-enfants-germanophones-des-automne-2022>